

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du Service Économique Régional de Tunis
Semaine du 20 juillet 2026

CHIFFRE À RETENIR

+5,4%

La hausse des échanges commerciaux entre la Tunisie
et la France, en glissement annuel à fin mai, selon les
douanes françaises

Régional

Les échanges commerciaux de la France progressent de 5,4% avec la Tunisie et se réduisent de 32,1% avec la Libye à fin mai 2026

Selon les [données douanières](#) du commerce extérieur français à fin mai, **les échanges entre la France et la Tunisie** ont progressé de 5,4% sur un an pour atteindre 3,9 Mds EUR. Les importations françaises en provenance de Tunisie ont légèrement progressé (+2,2%) à 2,3 Mds EUR. La hausse des importations d'équipements électriques et ménagers (+12,7%) et de produits pétroliers raffinés et coke (de quasiment nulles à 33,6 M EUR) a en effet été partiellement compensée par la réduction des importations de produits informatiques, électroniques et optiques (-18,3%) et de textiles, habits, cuirs et chaussures (-3,3%). Les exportations françaises à destination de Tunisie ont quant à elles bondi de 10,2% à 1,6 Md EUR en raison d'une forte progression des exportations de

matériels de transport (+47,3%), de produits pétroliers raffinés et coke (multipliés par 2,6) et d'équipements électriques et ménagers (+11,5%). Au final, le déficit commercial français s'est réduit de 13,3% à 656 M EUR sur un an à fin mai. **Les échanges entre la France et la Libye** se sont pour leur part contractés de 32,1% à 954 M EUR à fin mai. Les importations françaises ont diminué de 39,5% à 720 M EUR sous l'effet de la forte baisse des approvisionnements en hydrocarbures naturels et autres produits des industries extractives (-40,3%), tandis que les exportations ont augmenté de 8,7% pour atteindre 234 M EUR, en lien avec la hausse des ventes de produits pétroliers raffinés et coke (+64,6%) et de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (+23,8%). Au final, le déficit commercial français a reculé de 50,1% à 486 M EUR à fin mai.

Tunisie

Le Plan de développement 2026-2030 publié au Journal officiel

Le Plan de développement 2026-2030 est officiellement entré en vigueur avec sa [publication](#) au Journal officiel du 21 juillet. Ce document stratégique définit les principales orientations économiques et sociales du pays pour les cinq prochaines années. Il fixe notamment les objectifs en matière de croissance, d'investissement, d'emploi, d'équilibres financiers et de réformes structurelles. Cette publication est intervenue au lendemain d'une [réunion](#) présidée par le chef de l'État, Kaïs Saïed, consacrée à l'examen du plan, à laquelle ont pris part la cheffe du gouvernement, Sarra Zaâfrani Zenzri, le ministre de l'Économie, Samir Abdelhafidh, et le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Fethi Zouhair Nouri. Selon un communiqué de la Présidence, la réunion a également porté sur la question de la dette publique. Kaïs Saïed a estimé que celle-ci « s'est accumulée sans que le peuple tunisien n'en ait bénéficié », tout en rappelant que la Tunisie avait toujours honoré ses engagements financiers et n'avait jamais accusé de retard dans le remboursement de ses échéances. Le président de la République a par ailleurs souligné la nécessité de faire de la dette un levier au service du développement. Il a plaidé pour une mobilisation de ces ressources afin de contribuer à la reconstruction des services publics et de répondre aux attentes des citoyens.

Kaïs Saïed convoque les autorités en charge de la distribution de l'électricité et de l'eau ainsi que de la protection civile alors que les coupures et les incendies se multiplient

Le président de la République, Kaïs Saïed, [a réuni](#) le 22 juillet au Palais de Carthage le ministre de l'Intérieur, le ministre en charge de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche ainsi que les directeurs généraux de la STEG, de la SONEDE et de l'ONPC afin d'évoquer les importantes coupures d'eau et d'électricité ainsi que les incendies qui touchent l'ensemble du territoire depuis plusieurs jours du fait d'un épisode caniculaire. Face à une vague de chaleur exceptionnelle qui a conduit à une hausse sans précédent de la consommation électrique, la STEG a été contrainte de procéder à des délestages répétitifs dans plusieurs régions du pays afin d'éviter un effondrement complet du réseau, mettant en évidence les limites d'un système électrique encore largement dépendant des centrales thermiques à gaz. En effet, le mix énergétique national reste dominé à 91% par des centrales thermiques alimentées en gaz naturel, les énergies renouvelables ne représentant qu'environ 9% de la production selon l'Observatoire national de l'énergie et des mines. Si le président de la République a salué les efforts des unités de la protection civile pour éteindre les incendies et limiter leur propagation, il a en revanche demandé aux DG de la STEG et de la SONEDE de rétablir l'approvisionnement dans les zones où le service est coupé depuis plus de 24h, d'informer les citoyens à l'avance des futures coupures et de choisir le moment approprié pour les effectuer. Suite à cette réunion, la STEG a publié, le 22 juillet, [un référentiel technique](#) afin de permettre, pour la

première fois, l'intégration des systèmes de stockage d'énergie par batteries (BESS) dans les installations photovoltaïques raccordées au réseau basse tension de la STEG. Cette évolution concerne aussi bien les particuliers que les professionnels ou les industriels disposant d'installations solaires connectées au réseau national et ouvre la voie à une meilleure gestion de l'énergie produite. Les batteries pourront ainsi stocker l'énergie produite afin de l'utiliser lors des interruptions d'alimentation. Le référentiel prévoit également le recours à des onduleurs hybrides capables de gérer simultanément la production photovoltaïque, le stockage et l'alimentation des équipements électriques.

Libye

Accord entre la BCL et la BPC pour permettre aux banques libyennes d'adhérer au système de paiement chinois CIPS

Selon un [communiqué](#) de la Banque centrale de Libye (BCL) publié le 16 juillet, le gouverneur de la Banque populaire de Chine (BPC) a reçu à Pékin le gouverneur de la BCL dans le cadre du renforcement de la coopération économique, financière et bancaire entre les deux pays. Les entretiens ont notamment porté sur les moyens de renforcer le partenariat entre les deux banques centrales afin de soutenir la modernisation du secteur financier. À l'issue de cette rencontre, les deux parties sont convenues de plusieurs initiatives, notamment : (i) l'adhésion des banques libyennes au système chinois de paiements interbancaires transfrontaliers (CIPS), ce qui facilitera les opérations de paiement internationales, améliorera leur efficacité et réduira les délais de règlement ; (ii) la

diversification des investissements de la BCL grâce à un accès au marché obligataire chinois, dans le cadre d'une stratégie visant à optimiser la gestion des réserves de change et à augmenter leur rendement ; et (iii) le lancement du premier forum bancaire libyo-chinois, prévu début 2027, afin de promouvoir les partenariats entre les banques des deux pays et d'encourager les échanges d'expertise et les investissements bilatéraux.

Le PDG de la NOC s'entretient avec des représentants du groupe TotalEnergies

Le PDG de la National Oil Corporation (NOC), Massoud Souleiman, s'est entretenu le 22 juillet avec des représentants du groupe TotalEnergies à Tripoli. Selon le [communiqué](#) publié par l'entreprise publique libyenne, la réunion a porté sur : (i) le développement du champ de Jalo Nord, considéré comme l'un des projets stratégiques majeurs de la NOC, afin d'accroître la production nationale ; (ii) l'état des infrastructures dans les champs de Waha et la nécessité de mettre en place des programmes concrets pour leur réhabilitation et leur modernisation ; (iii) la mise en place d'un mécanisme efficace pour la gestion du projet de développement du champ de Jalo Nord, et son utilisation pour la gestion des projets ultérieurs, notamment NC-98 et Dhahra-Jafra (NC7) ; et (iv) l'élargissement des possibilités de formation pour les techniciens et ingénieurs libyens à l'Institut français du pétrole, ainsi que la mise en œuvre de programmes de détachement et de formation dans les filiales de TotalEnergies à travers le monde, afin de contribuer au transfert d'expertise et au développement des compétences nationales.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2025	2026 (p)	2027 (p)
PIB nominal, en Mds USD	57,6	60,7	59,1
Croissance du PIB réel, en %	2,5	2,1	1,6
Taux d'investissement, en % du PIB	10,7	10,4	10,6
Taux d'épargne, en % du PIB	7,9	6,2	4,8
Taux d'inflation annuel moyen, en %	5,3	6,5	7,2
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,2	-7,4	-6,5
Recettes publiques, en % du PIB	28,8	28,7	28,7
Dépenses publiques, en % du PIB	34	36,1	35,2
Dette publique, en % du PIB	81,3	84,9	88,7
Solde courant, en % du PIB	-2,8	-4,2	-5,8
Notation souveraine Fitch/Moody's	B-/CAA1 stable	-	-

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance du PIB réel, en g.a., en %	T1 2026	2,6%	-0,1 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T1 2026	15%	-0,2 p.p.
Taux d'inflation, en g.a., en %	Juin 2026	5,3%	-0,2 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 20/07/2026	3 998 M TND	+4,6% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 20/07/2026	5 011 M TND	+5,2% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 07/01/2026	7,00%	-100 pdb
Réserves de change, en jours d'importations	Au 23/07/2026	91 jours	-9 jours
USD/TND	Au 22/07/2026	2,95	+1,5%
EUR/TND	Au 22/07/2026	3,37	+0,4%

Sources : INS, BCT

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2025	2026 (p)	2027 (p)
PIB nominal, en Mds USD	44,7	52,5	50,1
Croissance du PIB réel, en %	15,9	6,7	4,5
Taux d'investissement, en % du PIB	28,1	26,2	25,7
Taux d'épargne, en % du PIB	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	1,8	10,5	10,2
Solde budgétaire, en % du PIB	-31,1	-20,9	-23,8
Recettes publiques, en % du PIB	71,2	67,9	65,5
Dépenses publiques, en % du PIB	102,3	88,8	89,4
Dette publique, en % du PIB	-	-	-
Solde courant, en % du PIB	-3,8	4,2	1,6

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.